

Nom de la Formation : **Gestion sanitaire d'un verger Biologique**

Date de la Formation : **25 et 26 Septembre 2017**

Intervenant(s) : **Gaëtan Du BUS DE WARNAFFE** Lieu : **LIMOUX (11300)**.....

Nom et Prénom : Raison sociale :

Date de Naissance : Lieu :

Adresse :

Code Postal et Ville :

N° de Tél :

Courriel :

Participation : A joindre à cette fiche d'inscription par courrier pour valider l'inscription.

Agriculteur VIVEA 20,00.... €

Autres 100,00.. € (ou 60,00 € pour petit budget sur justific.)

Adhésion « Nature & Progrès Aude» obligatoire (20€).

Pour prise en charge professionnelle (si première Formation financée par VIVEA) :

Niveau de formation :

Niv VI fin de scolarité obligatoire

Niv V BEP ou 1er cycle secondaire (BPA, BEAP, BEP, CAPA, CAP)

Niv IV BAC (STA, BAC général, technologique, professionnel, CCTAR)

Niv III BAC + 2 (BTS, DUT, DEUG, BTSA)

Niv II BAC +3 et 4 (Licence, Maîtrise)

Niv I BAC + 5 et plus (Doctorat, Ingénieur, DEA, DESS)

Statut :

Chef d'entreprise ou d'exploitation

Conjoint collaborateur

Aide familiale

Cotisant de solidarité

Autre :

Pour les installations depuis moins de 2 ans, Date d'installation :

Forme juridique de l'exploitation ou de l'entreprise :

Individuelle GAEC EARL SCEA SARL Autre

Pour les personnes engagées dans une démarche d'installation :

Fournir une attestation produite par l'organisme accompagnant (Chambre d'Agriculture, Point Info Installation...).

Date : Signature :